

ANNEXE 1

DISPOSITIFS « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES » LIAISON ECOLES-COLLEGES	
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none">- Pédagogiques- Relationnelles- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
Missions	<ul style="list-style-type: none">- partager une réflexion pédagogique en inter-degrés dans le but de favoriser l'acquisition de méthodes de travail, d'identifier les obstacles aux apprentissages et les besoins des élèves, et de les aider à devenir plus autonomes ;- accompagner la progression des élèves dans l'acquisition des compétences du socle commun ;- participer à la conception et à la mise en œuvre d'aides et approfondissements aux besoins constatés ;- renforcer le partenariat avec les familles ;- travailler sur la continuité et la cohérence de l'application des règles entre l'école et le collège. <p>L'enseignant intervient tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none">- auprès d'élèves scolarisés en CM2 dans des écoles du secteur du collège ;- auprès des élèves de 6^{ème} du collège. <p>Le secteur d'interventions et les priorités d'actions seront définis avec l'IEN de la circonscription et les chefs d'établissement.</p> <p>Le projet pédagogique est défini en concertation avec l'équipe éducative du cycle consolidation (CM1, CM2 et 6^{ème})</p>